

Strasbourg, le 5 juillet 2024

THB-GRETA(2024)LD51  
(cf. point 36 du projet d'ordre du jour de la 51ème  
réunion)

# **GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)**

---

## **51ème réunion du GRETA**

Strasbourg, 1-5 juillet 2024  
Ouverture à 09 :30

Agora, salle G.04

## **LISTE DES DECISIONS**

---

- 
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 1er/2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur Aruba
- Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.
- Point 7 2ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la République tchèque
- Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.
- Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur Saint-Marin
- Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.
- Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Türkiye
- Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.
- Point 10 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Autriche
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 11 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur Chypre
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- 
- Point 12 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur le Liechtenstein
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 13 4ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la République slovaque
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 14 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Albanie
- Point 15 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Croatie
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en République de Moldova
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Ukraine
- Point 18 4ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Finlande
- Point 19 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Allemagne
- Point 20 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur Monaco
- Point 21 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Suisse
- Point 22 Suivi de la 34ème réunion du Comité des Parties
- Point 23 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires suite à ces rapports
- Point 24 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Point 25 Demande urgente d'informations à la Grèce en vertu de l'article 7 des Règles concernant la procédure d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention
- Le GRETA a décidé d'adresser une lettre aux autorités grecques pour demander des informations supplémentaires.
- Point 26 Préparation d'une note d'orientation sur l'Article 13 de la Convention anti-traite (délai de rétablissement et de réflexion)
- Le GRETA a examiné le projet de note d'orientation et a accepté un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé d'adopter un projet révisé de note d'orientation à la suite d'une procédure écrite et de le rendre public.
- Point 27 Echange sur les premiers résultats du 4ème cycle de suivi

- 
- Point 28 Echange de vues avec Mme Evgenia Giakoumopoulou, Cheffe de l'Unité sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) du Conseil de l'Europe
- Point 29 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 30 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 31 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 32 Méthodes de travail du GRETA
- Point 33 Dates des prochaines réunions
- Le GRETA a confirmé les dates de sa 52ème réunion, qui se tiendra du 18 au 22 novembre 2024 et a convenu des dates de sa 53ème réunion ainsi :
- 53ème réunion : 24-28 mars 2025
- Point 34 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 52ème réunion
- Point 35 Questions diverses
- Point 36 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 51ème réunion